



Ecole
Supérieure
Art
Avignon

École supérieure d'art Avignon
500 chemin de Baigne-Pieds
84000 Avignon
Tel : 04 90 27 04 23

Compte-rendu du Conseil de la vie étudiante 8 avril 2024

Présent.e.s et excusé.e.s,

	Mention Création	Mention CR	Coordinateurs
1ere année	Celeste Lachaux, Enora Petit, présentes		Gaspard Salatko,
2^{nde} année	Saul Inaty, présent Camille Faure	Camille Bricout, présente Lucille Jamon, présente	Camille Benecchi, absente Hamid Maghraoui, excusé
3eme année	Candice Carpentier, présente Marie Garance Massal, présente	Maguelonne Carrier, présente Charlotte Lambert, présente	Emilie Masse absente Léa Le Bricomte, absente
4eme année	Aymé Berthias,absent	Lou Grégoire, présente Noémie Leyder, absente	Benoit Broisat, présent Hervé Giocanti, absent
5eme année	Annaelle Mbaye, présente	Mya Nguyen, présente	Sylvie Nayral, excusée, Benoit Broisat, présent

Salma Ghezal,
Morgan Labar,
Delphine Pauletto,
Raphaëlle Mancini

Ordre du jour prévisionnel :

- informations générales concernant l'ESAA
- présentation et échanges autour du projet d'établissement (document ci-joint)
- Mise en place de TAIGA et règles de paiement pour les droits d'inscription 2024 sur TAIGA
- BDE : avancée des travaux relatifs à l'espace restauration
- CVEC 2024
- élections aux instances de l'ESAA
- vie étudiante (questions réponses)

1. Informations générales :

TAIGA, logiciel moderne de gestion de scolarité : <https://etudiant.archi.fr/taiga/etd/index.php>
Il sera mis en place avec le règlement de paiement des droits d'inscription pour le cycle 2024 2025.

Le projet de règlement de la facturation ci-joint sera présenté au Conseil d'administration du 17 mai 2024 (ci-joint projet de règlement).

Toute inscription non payée avant le début de l'année ne sera pas confirmée par l'ESAA. L'étudiant ne pourra être considéré comme inscrit.

Il est rappelé aux étudiants que les droits d'inscription sont parmi les plus bas de France notamment dans le cadre d'une volonté politique de permettre à des étudiants d'accéder à l'enseignement supérieur.

Madame Ghezal informe les étudiants que ce logiciel permet aussi d'avoir accès à l'EDT, aux bulletins de notes, etc.

Elections professionnelles 2024 :

Pour le fonctionnement des instances de gouvernance de l'établissement public de coopération culturelle- ESAA, nous devons renouveler certains sièges au Conseil d'administration (CA) et au Conseil scientifique et pédagogique (CSP) arrivant à échéance.

-pour le Conseil scientifique et pédagogique :

- 1 poste titulaire enseignant.e et son suppléant.e ; Durée de mandat : 3 ans
- 2 postes titulaires étudiant·es et 2 postes suppléant·es (toutes mentions confondues).
Durée de mandat : 2 ans

-pour le Conseil d'administration :

- 2 postes titulaires étudiant·es et 2 postes suppléant·es (1 pour la mention création avec son suppléant + 1 pour la mention conservation avec son suppléant). Durée de mandat : 1 an

Vous avez donc jusqu'au jeudi 11 avril 2024 pour nous adresser votre intention/profession de foi à l'attention du Président du Conseil d'administration à l'adresse mail suivante : administration@esaavignon.fr

Les élections auront lieu le vendredi 03 mai pour que les personnels élus puissent siéger aux prochaines instances.

Procédure en cours d'accréditation de l'ESAA : Monsieur Labar rappelle la démarche en cours.

CNESERAC en mars 2024 : avis favorable du CNESERAC sur les projets de formation proposés par l'ESAA.

CNESER le 16 avril 2024 à Paris.

L'accréditation de l'ESAA à délivrer des diplômes conférant grade licence et master devrait être confirmée en juin prochain comme suite à ces conseils.

C'est une procédure classique pour les établissements d'enseignement supérieur en art.

Accueil d'un artiste palestinien dans le cadre du programme PAUSE (Collège de France) dans le cadre d'un appel d'urgence : [Mahmoud Alhaj](#) sera accueilli à l'ESAA dans le cadre de la rentrée prochaine.

Il sera accueilli pour un an à l'ESAA.

Appels à projets engagés par l'ESAA:

- [Europe Créative \(projet sur 2 ans\)](#)
- [RADAR](#) – Ryken no Ken, piloté par Benoit Broisat.
- [Culture pro](#)

Rappel du [calendrier pédagogique](#) à venir par Morgan Labar : conférences, jurys de diplômes, journées de recherche.

Madame Mancini indique que certains L1 souhaiteraient des précisions sur les règles du passage en L2.

Madame Ghezal indique que la première année ne se redouble pas à l'ESAA.
Une réunion sera organisée avec les L1 pour clarifier les enjeux du bilan d'orientation.

Le bilan servira à « convaincre » les membres du jury pour l'orientation en CR ou en Création.
Le passage en L2 n'est pas de droit. IL faut avoir validé les 60 ECTS avec les ECTS de bilan.
Ce bilan peut être un temps de réorientation.

Madame Petit remercie la direction pour la réunion d'information à venir.

La réorientation en CR n'est pas de droit indique Monsieur Labar. Il est exceptionnel. Il peut y avoir des passerelles exceptionnelles néanmoins.

Monsieur Labar rappelle les dates de fin d'année et l'importance de ranger les ateliers de Champfleury le 27 juin 2024. Il doit y avoir place nette. Tout ce qui ne sera pas récupéré sera jeté.

Deux projets artistiques en cours :

-projet avec Vera Martynov à La Chartreuse, 5 juin inauguration. Les étudiant.es seront sollicités pour monter l'exposition.

-projet avec le musée Estrine à Saint Rémy de Provence (professeur référent : Alain Léonési).

Calendrier d'été :

Les post-diplômes exposeront à l'Eglise des Cordeliers durant le Festival d'Avignon à partir du 28 juin 2024.

Conférences exceptionnelles organisées au café des Idées du Festival les 16 et 17 juillet 2024.

2. projet d'établissement :

Morgan Labar a présenté son projet devant le Conseil d'administration. Le mandat du directeur a été renouvelé sur la base de ce projet d'établissement.

Les étudiants ont tous été rendus destinataires de ce projet pour lequel ils n'apportent aucune remarque.

3.aménagement des espaces de restauration :

Le BDE n'a pas pu avancer comme suite à la semaine *Habiter l'école*.

Un micro-onde a été acheté.

Un autre est en réparation.

2 plans de travail ont été achetés mais pas installés.

L'équipe technique peut être facilitatrice pour accompagner au projet si besoin selon Monsieur Labar. Il faut que l'administration soit saisie d'un projet.

En hiver, pour les étudiants, il est dit qu'il fait froid et qu'il manque de tables et de chaises pour s'installer pour manger. Des chaises pliantes pourraient être achetées pour faciliter l'installation des étudiants pour manger.

L'espace du haut pourrait être réinstallé indiquent les étudiants.

Une étudiante indique aussi que cela pourrait un module pour *Habiter l'école* si le dispositif est reconduit l'année prochaine.

Monsieur Labar indique que *Habiter l'école* sera reconduit dès la rentrée prochaine.

Monsieur Inaty indique l'inquiétude des L2 dans le temps partagé les mercredis comme suite à la mise à la place du projet de Vera Martynov car certains étudiants ont peur de ne pas avoir assez de temps dans les ateliers.

Madame Ghezal dit que ce projet est une grande opportunité pour les étudiants de l'ESAA et que ce projet nécessite du temps. Elle ne sait pas si elle pourra libérer du temps sur l'EDT des L2. Elle va y réfléchir.

Monsieur Labar indique que le DNA est la somme des travaux et des expériences qui ont été faits de manière générale. Ce n'est pas une présentation de son projet personnel.

Il pourrait être envisager Champfleury au mois de mai une soirée de plus. Cela permettra aux étudiants d'accéder aux ateliers. Cela serait considéré au niveau de l'administration.

4. CVEC :

Reversement de la CVEC pour 2024. Madame Mancini présente le dispositif. Un appel à projet est lancé auprès des étudiant.es pour le financement de projets visant à améliorer le quotidien à l'ESAA (social, santé, lien sociale, etc.).

Pour ce faire, envoi du projet et de la demande de financement à administration@esaavignon.fr

Le projet sera présenté au Conseil d'administration d'octobre 2024.

CROUS : Monsieur Labar indique que les étudiants bénéficiaires des aides sociaux peuvent bénéficier du financement de la carte ZOU par le CROUS. Elle permet le déplacement dans toute la région PACA : <https://zou.maregionsud.fr/ma-carte-zou/>

Maguelonne Carlier indique que les modalités de contrôle et de rattrapage sont peu anticipées. Il y a un manque de retours sur certaines notes.

Madame Ghezal indique que le retour sur l'évaluation est absolument nécessaire. Il peut y avoir des regards différents selon les enseignants. Madame Ghezal invite les étudiants à solliciter les étudiants.

Madame Ghezal indique que les saisies des notes ont pris du temps notamment par l'installation du nouveau logiciel de scolarité TAIGA.

Pour les étudiants, la majorité des étudiants découvrent les notes sur les bulletins et non avant.

Pour les rattrapages, Madame Ghezal indique que cela relève de la responsabilité de chaque enseignant pour l'organisation du rattrapage.

Pour les bulletins, les étudiants questionnent la lettre sur le bulletin. Cette lettre n'a pas à voir avec la note. C'est formaté dans TAIGA à ce stade.

Madame Carpentier indique qu'en troisième année création, il y a peu d'accompagnement individuel. Les étudiants se sentent un peu délaissés.

Monsieur Broisat indique qu'il serait très désireux de découvrir les travaux des étudiants et qu'il peut être saisi par les étudiants.

Madame Ghezal invite les étudiants à la saisir en cas de besoin sur tout sujet d'inquiétude. Il ne faut attendre la fin de l'année.

Madame Bricout indique que les modifications de l'EDT entraînent parfois des difficultés avec la vie quotidienne de certains étudiants. Monsieur Labar indique que les changements restent exceptionnels. Le temps de semaine est un temps scolaire donc la priorité doit être donnée à l'enseignement.

Madame Ghezal précise que pour les étudiants qui ont un travail en semaine, une demande de RSE doit être obligatoirement faite.

Pour les L2 CR, il y avait beaucoup d'enseignements au S1 et peu au S2. C'est normal indique Salma Ghezal. Le nombre d'heures respecte le programme défini.

Madame Nguyen indique quelques remarques :

- remerciements sur le travail de coordination de Sylvie Nayral. Les étudiants l'apprécient +++,
- les étudiants demandent des réunions collectives tous ensemble en plus de celles mises en place actuellement,

- arrivée de l'objet début octobre et non fin octobre,

- chantier école à la Maison Jean Vilar très apprécié. Ce genre de cours devrait être prioritaire en CR. Demande de refaire ce chantier l'année prochaine.

- remerciements sur le séminaire « objets contagieux ». Les échanges avec les professionnels après le séminaire étaient un vrai plus pour les étudiants.

- sur les WS, les étudiants de CR ont l'impression qu'il y a beaucoup de WS dédiés à la création et non la CR. C'est un regret pour certains d'entre eux.

-à l'approche du mémoire, est-il possible d'avoir une formation sur la mise en place sur in design. Les étudiants n'ont jamais eu de format sur cette question.

-pour les années suivantes, est-il possible que les étudiants L3 et M2 aient une licence word ?

-les étudiants disent qu'il y a une irrégularité sur le suivi des mémoires. Certains d'entre eux attendent des retours.

Pour le dernier point, Morgan Labar invite les étudiants à saisir Madame Nayral et Madame Ghezal.

Pour indesign, Monsieur Broisat est prêt à transmettre les fondamentaux d'indesign pour un atelier d'une demi-journée. Cela permettra de répondre aux attendus des M2 CR.

Retour sur Passe-Murailles : belle édition pour cette année indique Madame Bricout.

Une réunion d'évaluation pourrait être organisée début mai.

Monsieur Labar remercie les étudiants de leur présence et clôt le CVE.